



CATALOGUE DES FORMATIONS

Accédez à un ensemble de conseils et formations dédiés au droit ainsi qu'au management. Une approche pragmatique, collaborative et bâtie sur les besoins réels en environnement opérationnel, avec des ateliers interactifs.

Eco Santé Conseil devient votre partenaire et fournisseur de solutions. Retrouvez-nous sur notre site www.ecosanteconseil.fr rubrique ou contactez-nous à : agunthardt@ecosanteconseil.fr

Orientation	Thème principal	Titre de la formation	Durée en jours	Coût HT /jour/stagiaire*
Managériale	Management	Management de proximité	2	400 (ou forfait 4500€/groupe de 6 à 12 personnes pour les 2 jours)
Opérationnelle	Juridique	Droit médical et droit du patient appliqués	1	500 (ou forfait 3000€/groupe de 6 à 12 personnes pour les 2 jours)

* Eco Santé Conseil est exonéré de TVA, art. 293-B du CGI

Les objectifs de chaque formation se trouvent dans son programme détaillé disponible sur demande ou sur notre site web www.ecosanteconseil.fr

Notre dispositif d'évaluation, avant, pendant et après (à chaud et à froid) pour chaque formation assure la qualité et l'efficacité. Si vous êtes adhérent à un Opérateur de Compétence (OPCO), votre formation peut être prise en charge* jusqu'à 100% (*frais pédagogiques uniquement)

Le contenu de chaque module est entièrement adaptable à votre structure et à vos besoins. Les prix sont indicatifs et ajustés en fonction de la durée du plan de formation et du nombre de participants. Contactez-nous au 06 71 31 67 58 et échangeons sur vos attentes et nos solutions dédiées.

Bulletin d'inscription - Formation



Intitulé de la formation:

.....

Dates :

Lieu :

Organisation

Nom de l'organisation ou nom du participant particulier :

.....

Adresse :

.....

SIRET : APE :

E-mail :

.....

Téléphone .../.../.../.../... Portable .../.../.../.../.....

Dossier d'inscription suivi par :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur

Nom de l'organisme collecteur :

Adresse :

.....

Personne à contacter : Téléphone : .../.../.../.../.....

S'il y a plusieurs participants, merci de compléter précisément la liste fournie* à la fin du bulletin d'inscription.

Nombre total de participant(s) :

Coût par participant : € / HT*

Coût TOTAL HT : € / HT*

*Exonéré de TVA, art. 293-B du CGI

Règlement de l'acompte

Un virement bancaire ou un chèque d'acompte représentant 30 % du montant global de la formation, établi à l'ordre de Astrid GUNTARDT, sera à joindre lors du retour de la convention de formation.

Règlement du solde

Règlement à réception de facture

Règlement effectué par un organisme collecteur

Toute inscription à une de nos formations est soumise aux conditions générales ci-jointes.

Date :

Cachet de l'organisation :

Signature :

Conditions générales



Modalités d'inscription

- Adressez-nous le bulletin d'inscription par mail ou par courrier ;
- Dès réception de votre inscription, nous vous adressons une convention de formation en 2 originaux. Un original dûment signé doit nous être retourné par courrier accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la formation ou de la preuve du virement bancaire d'acompte de 30% du montant total de la formation ;
- Votre inscription est validée à réception de l'original de votre convention signée et de l'acompte. Nous adressons au participant et au responsable de l'inscription une confirmation par email comprenant tous les renseignements pratiques :
 - le livret d'accueil pour les stagiaires
 - le lieu exact du déroulement de la formation avec plan d'accès
 - les horaires de la formation
 - un questionnaire sur les connaissances à nous renvoyer
- A l'issue de la formation, une attestation de suivi de stage et d'assiduité est remise à chaque participant. Une copie de l'attestation de présence et des évaluations des stagiaires, ainsi que la facture vous sont expédiées par courrier ou email selon votre préférence.

Conditions d'annulation

- Toute formation commencée est due en totalité ;
- Dans le cas d'un désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, ou en cas d'absence d'un participant inscrit, un montant équivalent à 30 % du coût de la formation reste acquis à l'organisme de formation, montant non imputable sur le budget formation de l'entreprise (Eco Santé Conseil émettra une facture). Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou email) ;
- Eco Santé Conseil se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant.

Règlement

- Les prix des formations pour les organisations sont indiqués en € HT car Eco Santé Conseil est exonéré de la TVA. Les prix ne comprennent pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration (les déjeuners sont libres et ils sont pris le plus souvent en commun). Les prix n'incluent pas non plus la location d'une salle si cela s'avère nécessaire ;
- Le règlement du solde est payable comptant et sans escompte à la date d'échéance figurant sur la facture, par chèque ou virement bancaire ;
- Dans le cas d'une prise en charge par un organisme payeur extérieur, il appartient à l'organisation client d'adresser à Eco Santé Conseil, avant le début de la formation, l'accord de prise en charge signé. A défaut de réception de ce document, à l'issue de la formation, Eco Santé Conseil facturera directement à l'organisation client, le coût de la formation.

Liste des Participants :



#	Nom	Prénom	Fonction	Email	Téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Bulletin à retourner à Eco Santé Conseil par courrier ou par email à : agunthardt@ecosanteconseil.fr
4, rue Pasteur 06370 Mouans-Sartoux